

Option de couverture (merci d'indiquer l'option désirée)

Nombre de mandats	limite d'assurance par sinistre et par année d'assurance		
	250.000	500.000	750.000
Prime annuelle taxes incluses			
1 - 5	884	1.446	1.820
6 - 10	1.446	2.558	3.245
11 - 15	2.064	3.734	4.763
16 - 20	2.678	4.898	6.323

Je demande une couverture pour (indiquer le nombre de mandat) mandats avec une Limite d'assurance par dommage et par période d'assurance de et une prime de (-10% si certifié ILA).

Je demande une offre sur mesure pour une limite de

Historique

Pendant les 5 dernières années, une réclamation a-t-elle été faite à votre rencontre en tant qu'administrateur ou personne exerçant une autre des fonctions reprises ci-dessus; ou, en tant qu'administrateur ou personne exerçant une des fonctions reprises ci-dessus, avez vous connaissance, après enquête, de faits ou circonstances qui pourraient mener à une réclamation mettant en cause votre responsabilité? _____ Oui Non

Si "Oui", veuillez donner plus d'informations (en annexe)

Déclaration

Le signataire agissant pour le compte des assurés, déclare après enquête que les renseignements communiqués dans cette proposition et ses annexes sont exacts et complets et qu'il n'a omis ni supprimé aucun élément. Le signataire s'engage également à informer l'Assureur de tout acte matériel et information ou toute modification aux informations, données, faits mentionnés dans présente proposition qui pourrait survenir après la date de signature de la présente proposition. Un acte matériel est un acte qui influencerait l'acceptation du risque. Tous les documents écrits et éléments matériels communiqués à l'Assureur en relation avec cette proposition sont considérés comme incorporés à la présente proposition et en font intégralement partie.

Fonction

Nom.....

Date

Signature

VEUILLEZ ENVOYER LE DOCUMENT COMPLETE ET SIGNE A ILAD&O@grassavoye.lu

La proposition d'assurance n'engage par ni le Preneur d'assurance ni l'Assureur à conclure le contrat d'assurance. Sous peine de dommages et intérêts, l'Assureur doit notifier au Preneur d'assurance dans les 30 jours de la réception de la proposition d'une (i) offre (ii) du refus d'assurance ou (iii) du fait que l'assurance est sujette à plus d'informations. La signature de la présente proposition n'implique pas obligation de couverture pour le Preneur d'assurance

Cette proposition d'assurance ne peut en aucun cas être invoquée pour réclamer une couverture d'assurance ou tout autre droit et ne peut pas être considérée comme un conseil ou une offre de contracter. Seule la police d'assurance contient une description précise et contraignante de la couverture.

AIG Europe Limited. Société de droit britannique. Numéro de société: 01486260. Siège social: The AIG Building, 58 Fenchurch Street, Londres EC3M 4AB, Royaume Uni. Compagnie d'assurance autorisée par le UK Prudential Regulation Authority, 20 Moorgate, Londres EC2R 6 DA, Royaume Uni. Succursale Belge située Boulevard de la Plaine 11, 1050 Bruxelles, Belgique, RPM Bruxelles - TVA BE 0847.622.919, inscrite à la Banque Nationale de Belgique (BNB) sous le numéro 1136. La BNB est située Boulevard de Berlaimont 14 à 1000 Bruxelles. Veuillez trouver notre politique de la protection de la vie privée sur www.aig.be